

IOMA

FORMATION PROFESSIONNELLE MUSIQUES ACTUELLES

Certification IOMA
(Interpréter une
Oeuvre de
Musiques Actuelles)

PUBLIC

Cette formation certifiante s'adresse aux musicien.nes (instrumentistes ou chanteur.euse.s Jazz et Musiques Actuelles) souhaitant développer leurs capacités pratiques et théoriques musicales pour structurer un projet professionnel et développer une carrière d'artiste au sein des musiques actuelles.

DURÉE

550 heures

1 à 3 ans selon les pré-requis. La formation se déroule sur 31 semaines de mi-septembre à fin-juin. Les cours ont lieu les : **lundis, mardis, jeudis et vendredis.**

PRESENTATION

La Formation Professionnelle Musiques Actuelles [FP-MA] (anciennement certificat MIMA) est le premier niveau d'une formation musicale généraliste pour vous permettre d'acquérir des compétences, connaissances et savoir-faire au sein des Musiques Actuelles Amplifiées et Jazz.

Elle offre les outils indispensables à l'Artisan Musicien sur les bagages musicaux (instrument, jeu en groupe, et théorie) et sur l'environnement socio-professionnel (autoproduction, communication, législation etc).

À son terme, vous aurez acquis le niveau nécessaire pour être présenté à l'admissibilité, ainsi qu'à l'épreuve finale de la certification IOMA inscrite au répertoire spécifique et délivré par la FNEIJMA.

COÛT
5160€

Tarif TTC par année
Comprend les frais
d'Adhésion 20€ et
d'Inscription
150€.

INSCRIPTION

LES 3 ÉTAPES

- 1) Pré-inscription sur notre site **www.edim.org**
 - 2) Un rendez-vous d'information, de présentation et de conseils.
 - 3) Un rendez-vous d'évaluations et d'orientation (proposition de parcours).
- Après ces 3 étapes, vous recevrez une proposition de parcours et un devis.





TAUX D'OBTENTION

Mima 2019/20 : 100%
Ioma 2021 : 83%

TAUX DE SATISFACTION 2021

Très satisfait : 80% // Satisfait : 20%

TAUX D'INSERTION

86% des titulaires du MIMA sont inséré-es dans le secteur des musiques actuelles dans les 2 ans suivant l'obtention du titre (moyenne sur les titulaires 2016-2019)

EFFECTIF

Entre 25 à 30 stagiaires

PLANNING DE LA FORMATION

15h hebdomadaires de cours (présentiel / distanciel) réparties sur 24 semaines.

5 Semaines de Travaux Encadrés [STE], dont des stages, des concerts et projets de groupe.

3 semaines d'évaluations et d'auditions : Les auditions régulières sont des moments de restitution des ateliers d'orchestre et sont souvent organisées dans des lieux emblématiques partenaires.



CONDITIONS D'ACCES

Après votre inscription sur notre site, vous recevez dans les jours suivants une proposition de rendez-vous pour une Audition d'orientation (gratuite).

CONDITIONS D'ACCES AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une partie de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de l'EDIM afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation. Contact du référent handicap :

M. Rachid Aouka

rachid.aouka@edim.org

01 46 63 01 25



PREREQUIS

Age minimum : 16 ans

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir de diplôme pour accéder à la formation, il est toutefois souhaitable de prendre en compte les recommandations suivantes :

- Avoir une bonne culture générale des musiques actuelles.
- Avoir une pratique instrumentale ou vocale régulière (à minima de 3 à 4 ans).
- Avoir une expérience de pratique musicale collective.

POUR LES CANDIDATS À LA CERTIFICATION IOMA :

- Savoir chanter les accords majeurs et mineurs.
- Rythme : maîtriser des cycles de 4, 8, 12 ou 16 mesures, connaissance des rythmiques basiques binaires et ternaires en 4 temps.
- Harmonie : reconnaître les accords majeurs et mineurs, les accords de 4 sons et les principales cadences basiques.
- Théorie : Pouvoir déchiffrer une partition simple dans la clé adaptée à son instrument.
- Improvisation : Savoir jouer sur des grilles simples (tonales) avec ou sans modulations.
- Culture : Avoir une ouverture sur les musiques populaires des 20^e et 21^e siècles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Acquérir ou consolider les connaissances théoriques, la technique et le vocabulaire propres aux musiques actuelles (instrument, harmonie, rythme, lecture, culture), développer des méthodes de travail efficaces.
- Développer sa musicalité : apprendre à être « réactif » et développer sa spontanéité dans le jeu individuel et collectif, apprendre à improviser.
- Développer son engagement artistique : favoriser, susciter et encourager la créativité, trouver ou développer sa personnalité musicale, favoriser les rencontres.
- Acquérir la certification professionnelle IOMA «Interpréter une Oeuvre de Musiques Actuelles» enregistrée au Répertoire Spécifique.
- Accéder à d'autres parcours de formation (AMMA, CPES/DEM, SUP EDIM...).
- Possibilité de se spécialiser dans le jazz avec les parcours CPES/DEM Jazz.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) Audition d'orientation :

Cette première étape nous permet de faire une proposition de placement / parcours adapté à votre niveau actuel.

2) Tests de placement :

Afin de mieux prendre en compte vos acquis personnels, des tests écrits et de jeu déterminent en début d'année les niveaux dans chaque matière. Les plannings annuels sont établis individuellement pour offrir à chacun un cursus personnalisé sous forme de cycle complet ou d'un Cycle Préparatoire à la carte, composé de modules de base et des options de matières en fonction de vos besoins.

3) Evaluation par période trimestrielle :

- Un contrôle continu, des évaluations et auditions, pour toutes les matières, sont mis en place chaque fin de trimestre, permettant d'établir avec votre référent pédagogique un bilan en cours de formation
- Audition de jeu collectif ou/et individuel.

4) Evaluation et bilan de fin d'année :

- **Juin** : bilan de l'année et contrôle continu.
- **Septembre** : les examens (Jeux et écrits) devant un jury valident le passage aux niveaux supérieurs.

POUR LES CANDIDATS À LA CERTIFICATION IOMA :

La présentation à la certification IOMA est proposée aux stagiaires en fonction de leur réussite à la phase d'admissibilité de l'examen.

Fin AVRIL / MAI : Une épreuve d'admissibilité, permettant de valider l'accès à l'examen final.

Fin JUIN/ JUILLET : Examen final du certificat IOMA organisé annuellement par la FNEIJMA.

COMPÉTENCES

À l'issue de la formation le-la stagiaire sera capable de mettre en œuvre et en application les attendus du référentiel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Travail collectif et individuel
- Suivi personnalisé des stagiaires
- Salles de cours équipées de :
 - 1 console de mixage
 - 2 enceintes et amplification
 - 1 lecteur CD
 - 1 batterie
 - 2 amplis basse
 - 2 ou 3 amplis de guitare
 - 2 claviers
 - 1 piano acoustique dans 4 salles
 - 1 guitare et 1 basse à disposition dans chaque salle
 - 3 ou 4 microphones voix
 - Câblage Jack et XLR
 - Pupitres
 - 1 sonomètre (afin de mesurer le niveau de decibel autorisé)
 - 1 tableau blanc et feutres
 - Chaises et/ou tabourets
 - Des congas et des bongos disponibles dans certaines salles
- Partenariats avec des salles de concert, des studios de répétition et d'enregistrement.



L'ARCHITECTURE DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

La certification «Interpréter une Oeuvre de Musiques Actuelles» (IOMA), enregistrée au Répertoire Spécifique (RS), vise à certifier les compétences techniques et artistiques nécessaires au musicien interprète des musiques actuelles souhaitant exercer dans les secteurs du spectacle vivant, de l'industrie phonographique et de l'audiovisuel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES :

C1. Arranger une œuvre de musiques actuelles en vue de son interprétation, en utilisant les outils de musique assistée par ordinateur (MAO) et ses connaissances en culture et théorie musicales

C2. Préparer l'interprétation d'une œuvre de musiques actuelles en repiquant dans un extrait musical la partie correspondant à son instrument et en déchiffrant une partition

C3. Écrire une partition de musiques actuelles pour indiquer à d'autres musiciens les éléments nécessaires à son interprétation en utilisant les signes et les codes de la notation musicale

C4. Rédiger une fiche technique pour indiquer à l'équipe technique les éléments nécessaires au bon déroulement de la répétition et du spectacle en utilisant le lexique technique du spectacle

C5. Communiquer oralement avec l'équipe technique pour indiquer ses besoins en réglages sonores en utilisant le lexique technique du spectacle

C6. Régler son propre matériel d'amplification et de traitement du son pour contribuer à l'équilibre sonore des instruments en utilisant ses connaissances du matériel et ses capacités d'écoute

C7. Prévenir les risques auditifs et musculo-squelettiques liés à sa pratique instrumentale et/ou vocale pour assurer son intégrité physique sur le long-terme, en appliquant ses connaissances en réglementation sonore et en physiologie, anatomie et posture à sa pratique

C8. Interpréter, en tant que musicien side et lead, une œuvre de musiques actuelles en utilisant sa technique instrumentale et/ou vocale

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Des passerelles entre les parcours sont possibles sous conditions des différentes évaluations, de la validation du contrôle continu pour les parcours IOMA, et du concours d'entrée pour le CPES. Pour les nouveaux inscrits, les évaluations nous permettront de vous proposer les parcours les plus adaptés aux résultats obtenus.

De plus amples explications vous seront fournies lors de votre rendez-vous.

FORMATEURS

Musiciens professionnels et musiciens-enseignants aux compétences validées chaque année par l'EDIM. (Voir CV-Thèque des formateurs sur notre site internet)

Coordination des formations professionnelles :

Rachid Aouka

Référents pédagogiques :

Andrew Crocker et Éric Leboucher

Principaux artistes enseignants :

Patrick Fradet, Mônica Passos, Emi Oshima, Andrew Crocker, Marc Madoré, Christophe Gauthier, Emanuel Demeangon, Daniel Palomo, Eric Leboucher, Rachid Aouka, Antoine Banville, Fabien Cohen Bacry, Paulo Antunes, Nabil Bouteldja...

FINANCEMENTS

Des dispositifs de financement sont possibles, selon votre situation :

Intermittent du spectacle (AFDAS)

Demandeur d'emploi (AIF prise en charge Pôle Emploi)

Salarié (CPF et CPF de transition)

Moins de 26 ans (mission locale)

Travailleur handicapé (AGEFIPH)

Enfin, les financements personnels sont acceptés pour la plupart des formations.

Nous contacter pour toutes informations complémentaires.

M. Rachid Aouka
rachid.aouka@edim.org
01 46 63 01 25



PROGRAMME DES 3 THÉMATIQUES DE PÉRIODE

Les 3 thématiques de période (trimestrielle) proposent des blocs pédagogiques structurants autour des fondamentaux des musiques actuelles. Ils sont à adapter selon les 2 niveaux : FP-MA 1 et 2, et avec une progression qui permette chaque année d'en développer des points essentiels.

OCTOBRE À DÉCEMBRE : RACINES

DU BLUES AU ROCK&ROLL

Cet intitulé peut permettre d'aller puiser son répertoire dans des styles référents comme :

- Work Song / Spiritual / Gospel / Jazz New Orleans...
- Blues Rural / Women's Blues / Blues Urbain / Rhythm & Blues...
- Country / Folk / Rockabilly...
- British Blues...

JANVIER À MARS : FORME CHANSON

DE LA POP AU JAZZ

Cet intitulé peut permettre d'aller puiser son répertoire dans des styles référents comme :

- Pop Anglaise / Folk / Soul / Funk / Disco...
- Rock / Hard (UK & USA)
- Reggae / Ska / Rock Steady...
- Chansons Françaises...
- Jazz Swing (Standard - Pin Alley, Broadway...)

AVRIL À JUIN : FORME OUVERTE

MUSIQUES DU MONDE

Cet intitulé peut permettre d'aller puiser son répertoire dans de grandes traditions des musiques du monde, afin d'en dégager les premiers fondamentaux rythmiques et mélodiques.

- Africaines
- Latino-Américaines
- Europe de l'Est
- Indiennes, Asiatiques

LES SEMAINES DE TRAVAUX ENCADRÉS - [STE] (5 SEMAINES DANS LA SAISON)

Les semaines de travaux encadrés s'articulent principalement autour de projets individuels ou collectifs devant être menés en autonomie par les étudiant.es.

Elles sont organisées autour de mises en pratique professionnelle comportant un cahier des charges précis qui seront à réaliser sur des séances (a minima de 2 à 4h) et étalées sur 4 à 5 jours en totale autonomie individuelle et collective.

Selon les thématiques proposées, elles peuvent être accompagnées par des intervenants internes ou externes sous forme de stages complémentaires permettant d'éclairer le projet de réalisation

Elles se concluent à la fin de la semaine par une restitution du travail devant un jury composé des enseignants EDIM.

LES SEMAINES DE STAGES / MASTER-CLASS

Les semaines de stages sont concomitantes aux STE et permettent d'inviter des artistes nationaux et internationaux et des formateurs internes et externes sur des sujets pouvant apporter aux étudiant.es des éclairages de connaissances et d'expériences fortes autant artistiques que pédagogiques.

Elles sont régulièrement alimentées par les opportunités d'accueil de master-class via des partenaires comme le Festival « SONS D'HIVER » et également par l'actualité des concerts de notre territoire et des réseaux d'artistes déjà accueillis à l'EDIM. (voir sur notre site internet la liste des artistes de renommée nationale et internationale venue à l'EDIM depuis plus de 35 ans)

Plus d'une soixantaine de stages par an ouverts aux élèves de tous les cycles, jeunes, adultes-amateurs et professionnels, pour tous niveaux et tous styles. L'accès à ces stages est également ouvert aux personnes extérieures souhaitant y participer.

Ces stages sont programmés pendant les vacances scolaires et certains dimanches avec des intervenants de renommée nationale et internationale.

LES SEMAINES D'ÉVALUATIONS / AUDITIONS (3 SEMAINES DANS LA SAISON)

A chaque fin de période trimestrielle, une semaine d'évaluations et d'auditions est organisée.

EVALUATIONS :

Temps fort organisé autour de sessions d'évaluations écrites et pratiques de jeu sur chacune des matières enseignées et se concluant par les auditions d'ateliers d'orchestre.

AUDITIONS :

Les auditions d'ateliers d'orchestre, regroupées en plusieurs niveaux, sont les moments forts de mise en application des notions étudiées en situation de pratique collective (montage d'un set, procédures scéniques, gestion matériel et sonorisation, mise en scène...)

Elles sont souvent organisées en externe avec des salles partenaires de l'EDIM (Sunset, Espace Vasarely, Théâtre de Cachan, Anis Gras...)

Elles font l'objet d'une captation sonore et vidéo afin de servir comme support pédagogique pour une analyse individuelle et collective professionnelle des divers items étudiés au cours de la période.

Une auto-évaluation est demandée aux étudiant.es pour renforcer leur autonomie d'apprentissage.



ATELIERS D'ORCHESTRE

En lien avec les ateliers de Fonction Orchestre, de déchiffrage/repiquage et de Rythme

- Mise en situation autour d'un répertoire structurant de jeu avec des titres repiqués ou déchiffrés.
- Etude de styles référents selon les thématiques de période trimestrielle des musiques actuelles.
- Mise en scène, placement des musiciens, plateau et équilibre sonore du groupe.
- Jouer en public lors de concerts internes et externes.

TECHNIQUE INSTRUMENTALE / VOCALE [3 NIVEAUX]

- Travail sur les exercices de techniques instrumentales ou vocales.
- Recherche d'une identité sonore et d'éclectisme, objectifs personnalisés, proposition de répertoire.

FONCTION ORCHESTRE / IMPROVISATION (FO) [2 NIVEAUX]

- Savoir ce que jouent les autres
- Adaptation en collectif du répertoire musiques actuelles.
- Improvisations, changements de formes stylistiques, de rythmes.
- Ecriture de grilles, enrichissements, simplifications, réductions.
- Gestion de répétition, préparation de son matériel.

FORMATION MUSICALE / IMPROVISATION CHANTÉE (FM/IC) [4 À 5 NIVEAUX]

- Relevés rythmiques, d'intervalles, séquences d'accords.
- Arriver à mieux entendre ce que l'on joue.
- Développer le chant intérieur (voir cours d'oreille).

DÉCHIFFRAGE [3 NIVEAUX]

- Déchiffrage d'une partition dans un temps donné.
- Repiquage d'oreille, relevés mélodiques tous instruments et rythmiques instrumentales.
- Arrangements dans les styles MAA, relevés, édition des partitions.

HARMONIE [4 NIVEAUX]

- Etude de la théorie musicale et de l'harmonie moderne, les accords 3 à 7 sons, modes, gammes, cadences,...
- Analyses d'œuvres du répertoire, formes pop, rock, jazz...
- Etudes des improvisations.

PIANO COMPLÉMENTAIRE [4 NIVEAUX]

- Les grandes "zones" du travail pianistique d'accompagnement...
- Travail individuel Harmonie / Oreille / Repiquage...
- Voicings / Méthodologie de travail & d'arrangement...
- Oreille (avec notre partenaire Meludia, et en lien avec les cours de FM/IC, FO et Ateliers d'orchestre).
- Oreille analytique (reconnaissance des intervalles).
- Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des modes...).
- Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...).

ATELIER JAM ENCADRÉE [2 NIVEAUX]

- Travail de mise en situation type que l'on rencontre lors de jeux improvisés en groupe au cours de jam ou autres rencontres musicales.
- Apprendre à accueillir l'inattendu et l'imprévu et à aiguïser ses réflexes.
- Apprendre les codes en vigueur pour jouer librement avec les autres...

ENVIRONNEMENT SONORE [2 NIVEAUX]

- Créer, composer de la musique par les outils numériques, créer ses playbacks.
- Jouer de son instrument, chanter à l'aide des logiciels, des samplers, boucles, plug-in...
- Travail sur Ableton Live 11, Reaper, Finale 26...
- Connaître l'environnement sonore proche du musicien en concert, savoir sonoriser son groupe.

ATELIER RYTHME [3 NIVEAUX]

- Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche.

CONTENUS ET DISCIPLINES DÉTAILLÉES (suite)

- Perception rythmique suivant les styles et les époques.
- Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

CULTURE MUSICALE / ANALYSE COMMENTÉE [2 NIVEAUX]

- Etude sur documents papiers, video-projection et extraits sonores.
- Ecoutes des styles de musiques actuelles du début du 20ème Siècle à aujourd'hui.
- Exposés de stagiaires sur un genre donné.
- Commentaires d'écoutes.
- Des grands référents étudiés par périodes, (Blues, Jazz, Pop/Rock, Electro, chansons...)

ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL (DÉVELOPPER SON PROJET PROFESSIONNEL) [2 NIVEAUX]

- Les réseaux, l'administratif, le juridique, les organismes sociaux.
- MSPI (Mémoire Socio-Professionnelle, d'Insertion) sous forme d'enquête: vise à repérer les institutions, procédures et acteurs de terrain facilitant la visualisation viable d'un projet professionnel dans le secteur des musiques actuelles.



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Région
île de France

VAL de
MARNE
Département utile

G R A N D
S E I N E
B I J E A V R E

SPEDIDAM
LES DROITS DES ARTISTES-INTERPRÈTES

centre
national
de la musique

CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
MUSIQUE, DANSE, ART DRAMATIQUE
BOURG-LA-REINE/SCEAUX

sacem

2IF
www.lerif.org

LA MAIN
9-3.0

MAIRIE
Arcueil

**ORCHESTRE
À L'ÉCOLE**

Association
de gestion et
d'animation
des équipements
socio-culturels
de Cachan

FNEijma